

comité de



jumelage

À PARTIR

DE 200 €*

TOUT COMPRIS

du 3 au 5
décembre 2024

Séjour 65+ SENIORS

à Forchheim

Organisé par le Comité de jumelage avec le soutien de la Ville, à l'occasion du 50^e anniversaire du jumelage entre Forchheim et Le Perreux-sur-Marne

INSCRIPTIONS

jusqu'au 15 novembre 2024
en ligne, via le portail seniors
ou auprès du service Relations publiques/
Animations seniors

SÉJOUR RÉSERVÉ AUX PERSONNES AUTONOMES DE 65 ANS & PLUS

Ce séjour s'adresse aux personnes ayant les capacités physiques nécessaires pour :

- supporter de longs trajets (aller-retour en car)
- se déplacer de manière autonome (nombreuses activités sur place comprenant de la marche).

Les tarifs comprennent : le transport en car, l'hébergement à l'hôtel, les repas (menus prédéfinis), les visites et excursions, 3 accompagnateurs, l'assurance annulation (sauf pour la partie transports) et la taxe de séjour. Ils n'incluent pas : les dépenses personnelles, le déjeuner du jour 3.

PROGRAMME COMPLET AU DOS



Forchheim et son Marché de Noël



Nuremberg



TARIFS

• 200 €

pour les personnes non imposables*

• 300 €

pour les personnes imposables*

*Une aide du CCAS est possible.

MAR. 3 DÉCEMBRE



Le Perreux/ Forchheim

Départ à 6 h. Petit déjeuner et déjeuner sur la route (pique-nique fourni)

Arrivée à Forchheim en vers 16 heures et installation à l'hôtel,

17 h 30 : visite du **Marché de Noël de Forchheim**. Temps libre.



18 h : **accueil par le Maire de Forchheim** au cœur du **Marché de Noël**,

19 h / 19 h 30 : Dîner à Forchheim au restaurant (plat + dessert + boissons)



MER. 4 DÉCEMBRE



Forchheim/ Nuremberg/ Forchheim

Petit-déjeuner à l'hôtel et **départ pour Nuremberg à 9 h**

Nuremberg est une ville du nord de la Bavière qui se caractérise par son architecture médiévale, avec notamment les fortifications et les tours en pierre de l'Altstadt (vieille ville). Sur la limite nord de la vieille ville, cernée de bâtiments au toit rouge, se trouve le château de Nuremberg.

Visite du **marché des artisans Handwerkerhof**,

Situé au sud-est des remparts de la vieille ville, lieu populaire où il fait bon flâner et/ou débusquer les meilleurs produits artisanaux locaux, on aime aussi battre le pavé de ce marché pour faire ses petites emplettes, apprécier une bière bavaroise ou profiter d'un bon plat de saucisses de Nuremberg.

Temps libre.



Déjeuner à Nuremberg au restaurant (entrée + plat + dessert + boissons)

Départ à 14 heures pour le retour vers Forchheim. Arrivée à l'hôtel prévue vers 15 heures, temps libre.

17 heures : visite du **Marché de Noël de Forchheim**, temps libre.



19 h 30 : dîner à Forchheim au restaurant (plat + dessert + boissons)

JEU. 5 DÉCEMBRE



Forchheim/ Le Perreux

Petit-déjeuner à l'hôtel, temps libre,
visite du Parc du Perreux



11 h : départ pour Le Perreux.

Déjeuner sur la route (non fourni).

Arrivée au Perreux prévue vers 21 heures.

Renseignements

Service Relations publiques/ Animations seniors
7, allée de Bellevue - 94170 Le Perreux-sur-Marne
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30
à 17 h 30 (fermé le lundi matin)
01 48 71 53 59 - contact@leperreux94.fr



**SÉJOUR RÉSERVÉ
AUX PERSONNES
AUTONOMES DE 65 ANS
ET PLUS**

Documents à fournir : Pièce
d'identité en cours de validité,
dernier avis d'imposition ou de
non imposition, attestation
Responsabilité Civile (via votre
assurance habitation),
**Paiement en ligne
ou en chèque** (paiement
en 3 fois possible).

RÈGLEMENT

ARTICLE 1. : CONTEXTE ET OBJET

Le Service Relations Publiques de la Ville du Perreux-sur-Marne, situé au 7 allée de Bellevue organise un voyage à destination des seniors à Forchheim, en Allemagne.

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir et de régir les conditions d'éligibilité et de vente du dispositif intitulé "Voyage Seniors à Forchheim".

Article 2. : CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

• Article 2.1. : Conditions d'éligibilité au dispositif "Voyage Seniors à Forchheim"

Les participants doivent remplir les conditions cumulatives énumérées ci-dessous :

- Être Perreuxien ;
- Être âgé de 65 ans et plus* ;
- Fournir les pièces suivantes : justificatif de domicile, pièce d'identité en cours de validité, attestation d'assurance responsabilité civile, avis d'imposition ou de non imposition.

** Toutefois leurs conjoints de moins de 65 ans peuvent bénéficier du voyage.*

• Article 2.2. : Personne ayant des difficultés de mobilité

Il est impératif de contacter le service des Relations Publiques, avant toute inscription, pour vous assurer que le voyage est bien adapté à votre situation. Ce voyage n'est pas adapté aux personnes porteuses de handicap(s) ou en perte d'autonomie.

• Article 2.3. : Tarifs

Le Service Relations Publiques négocie des prestations pour proposer les tarifs les plus avantageux. Deux tarifs sont appliqués en fonction de l'avis d'imposition :

- Sénior non-imposable : 200 €
- Sénior imposable : 300 €

Ces tarifs comprennent la taxe de séjour, le coût du transport, l'hébergement en chambre double, et la restauration du jour 1 (à partir du petit-déjeuner) au jour 3 (jusqu'au petit-déjeuner).

Article 3. ANNULATION

• Article 3.1. : Annulation par le participant

En cas de désistement :

- Désistement - de 10 jours avant le départ = Remboursement de 50%
- Désistement à 48h du départ = Remboursement de 10%

• Article 3.2. : Annulation par le Service Relations Publiques

Le Service Relations Publiques peut annuler le voyage en fonction de :

- L'évolution du contexte sanitaire et des directives nationales.
- D'un nombre insuffisant de participants.

Les personnes inscrites seront prévenues et remboursées des frais avancés, sans indemnité.

Article 4. ASSURANCE

Il est impératif pour chaque participant de disposer d'une assurance responsabilité civile. Cette couverture est essentielle pour se protéger contre les dommages causés à autrui. Vérifiez que votre contrat d'assurance inclut bien cette garantie. Si ce n'est pas le cas, vous devez souscrire à une assurance responsabilité civile dans les plus brefs délais.

Signature précédée de la mention *lu et approuvé* :